

# Coop Santé Eastman

## ET LES ENVIRONS

---

**Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs**  
**Édition – Juin 2025**

---

### Résumé du message du président de l'assemblée générale annuelle

**La Coop Santé Eastman et les environs a conclu, lors de son assemblée générale annuelle du 11 juin dernier, un autre exercice sous le signe de la croissance avec ses plus de 3000 membres.**

C'est grâce à l'engagement citoyen de ses membres et de ses partenaires, que la possibilité de consulter une infirmière ou un médecin et d'avoir accès à une clinique de prélèvements et de vaccination à proximité de chez soi est devenu une réalité digne de fierté.

Fidèle à sa mission de santé globale, l'équipe de la Coop Santé poursuit sa collaboration avec divers professionnels de la santé et investit en prévention. À cet effet, quinze (15) ateliers sur les saines habitudes de vie et la prévention des maladies chroniques, ont été offerts aux membres et à la population des municipalités partenaires.

La croissance de la Coop Santé a suscité des réflexions de la part des administrateurs sur le développement à privilégier pour notre organisation. Une des priorités retenues a été celle d'agrandir nos locaux actuels en concertation avec la municipalité d'Eastman.

Ce projet permettra de consolider les assises de la Coop, d'accueillir de nouveaux médecins et d'investir dans les services infirmiers. Le financement du projet sera certainement un des enjeux centraux qui fera appel à la solidarité pour sa réalisation.

Avec notre équipe dédiée à votre santé et un conseil d'administration dynamique, c'est avec confiance que nous abordons la prochaine année.

Georges Boissé  
Président

Le rapport annuel 2025 de la Coop Santé est disponible sur notre site internet à [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com)

## Sondage à venir dans le cadre de la planification stratégique de la Coop Santé

Vous serez invité.es au cours du mois d'août prochain et dans le cadre d'une édition spéciale de notre Bulletin, à participer à un court sondage par voie électronique sur votre perception des orientations et priorités à privilégier pour l'offre de services de la Coop Santé et son développement.

En tant que membres utilisateurs des services de la Coop, votre opinion est importante et nous souhaitons, par ce sondage, orienter notre planification stratégique 2025-2028 selon les priorités et les besoins qui seront exprimés. Le sondage sera aussi soumis à l'équipe de la Coop santé, ses médecins et dirigeants ainsi qu'à nos partenaires municipaux et de la santé.

**À surveiller, le prochain Bulletin sur ce sondage.**

## Prendre un rendez-vous avec un médecin ou une infirmière ?

Nous souhaitons apporter quelques clarifications à la suite de commentaires ou de questions sur le fait que des rendez-vous demandés avec un médecin soient plutôt fixés avec une infirmière.

Tout d'abord, soyez assuré.es que tout problème de santé qui nécessite l'intervention d'un médecin sera traité par celui-ci et dans les délais requis selon l'urgence de la consultation.

Les infirmières, pour leur part, sont mandatées par les médecins pour effectuer certaines consultations et poser certains actes cliniques selon leur permis de pratique, leur formation et leurs compétences.

Ainsi les infirmières seront régulièrement impliquées pour un bilan de santé, un renouvellement de prescriptions, un test cognitif, des symptômes grippaux d'infections urinaires, un formulaire de la Société d'assurance automobile à compléter, de requêtes pour des prélèvements, des suivis de problèmes de santé chroniques tel que le diabète, l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie et autres.

Cette approche de collaboration entre les infirmières et les médecins est une pratique implantée depuis quelques années déjà non seulement à la Coop Santé mais de plus en plus adoptée dans les cliniques au Québec. Elle permet une plus grande accessibilité pour répondre à vos besoins de santé et libère des plages de rendez-vous avec les médecins pour des conditions de santé plus instables ou plus urgentes ou qui nécessitent une consultation médicale dans les délais prescrits.

Au cours des trois dernières années, une croissance totale de 38 % des consultations médicales et de 65 % des services infirmiers a été enregistrée. La Coop Santé a pu ainsi répondre à la demande croissante de la clientèle dont une majorité demeure sans médecin de famille.

### **Voici quelques données sur les principales activités cliniques offertes en 2024 :**

- 4 439 consultations médicales (+27 %)
- 3 535 consultations infirmières
- 2 046 prélèvements
- 197 vaccins saisonniers

Cette croissance a été rendue possible grâce à une équipe dédiée et engagée pour vous donner accès à des services professionnels et de qualité.

### **La nouvelle application Zeffy disponible pour mieux vous servir**

Vous pouvez dorénavant défrayer le renouvellement de votre contribution annuelle par carte de crédit grâce à l'application informatique **Zeffy**. Au moment du renouvellement, vous recevrez le lien et les instructions pour avoir accès à **Zeffy** et à ce mode de paiement sans frais.

Inutile de vous présenter au secrétariat puisque les paiements par carte de crédit sont accessibles par voie électronique seulement. Vous pourrez aussi utiliser **Zeffy** pour payer par carte de débit et ce, toujours dans le but de minimiser vos déplacements et les frais administratifs élevés pour votre Coop Santé.

Pour les personnes qui désirent adhérer à la Coop, l'information sera disponible dans la section *Adhésion* de notre site [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com)

Nous vous rappelons que cette application est utilisée gratuitement par de nombreux organismes. Elle est facile d'accès et d'utilisation.

### **L'équipe de la Coop Santé vous souhaite un très bel été!**



**Veillez noter que la Coop Santé sera fermée mardi, le 24 juin, jour férié de Fête nationale et lundi, le 30 juin pour la Fête du Canada. La Coop sera ouverte le 1er juillet.**

## **Adhésion à la Coop Santé**

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 165 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com) sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire ou écrivez à [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com) ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.

### **La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires**

